

des sociétés d'assurances, *le domicile principal de l'Aigle, au domicile de M. Aloïs Burlet, mandataire général, rue de la Paix 6, à Lausanne, est supprimé.*

Sont également supprimés les pleins-pouvoirs accordés au mandataire susnommé; conformément à l'ordonnance d'exécution du 16 août 1921 pour la loi fédérale du 25 juin 1885, concernant la surveillance des entreprises privées en matière d'assurance, et pour la loi fédérale du 4 février 1919, sur les cautionnements des sociétés d'assurances (art. 16 et 17).

Berne, le 23 avril 1926.

Bureau fédéral des assurances.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

Manège à Brougg.

Sont mis au concours les *travaux de charpenterie pour l'agrandissement du manège* près de la caserne à Brougg.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés au bureau de l'intendance de la caserne à Brougg.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 6 mai 1926, sous pli fermé, affranchi et portant la mention *Soumission pour manège à Brougg.*

Berne, le 24 avril 1926.

Direction des constructions fédérales.

Drap d'habillement.

L'Administration des postes met au concours la fourniture des quantités de drap d'habillement ci-après:

1. 10,000 m de drap pour vareuses d'hiver;
2. 10,500 m de drap pour vareuses d'été;
3. 11,500 m de drap pour pantalons.

Elle se réserve d'adjuger la fourniture du drap à un ou plusieurs soumissionnaires. Les prix doivent être indiqués franco Berne, marchandise emballée. Le fournisseur est responsable des dégâts dus à un emballage défectueux.

Délai de livraison: 15 novembre 1926. Si, à cette date, l'administration des postes n'est pas en possession du drap commandé, une déduction de 5% sera faite sur le montant de la facture pour toute livraison ultérieure. Si le

délai de livraison est dépassé de plus de 4 semaines, l'administration des postes aura le droit d'annuler la commande pour la marchandise non livrée. Des livraisons ne seront acceptées avant le 15 septembre, qu'à titre exceptionnel.

Terme de soumission: 15 mai 1926. Les soumissions doivent être adressées sous plis fermés, affranchis et munis de la suscription « Offre pour drap d'habillement », à la direction générale des postes à Berne.

Des échantillons de teintes et des renseignements sur les conditions de livraison peuvent être obtenus auprès de l'intendance du matériel de la direction soussignée, à Berne. [2].

Berne, le 20 avril 1926.

Direction générale des postes suisses.

PLACES.

Branches de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département fédéral de l'intérieur. (Archives fédérales.)	Commis de II ^e classe.	2200 à 3800 plus les allocations de renchérissement.	15 mai 1926 [2.]	Bonne instruction générale. Connaissance des travaux de bureau.
La place est occupée provisoirement.				
Département de justice et police. (Division de la justice.) Inspecteur du cadastre.	Adjoint de l'inspecteur du cadastre. Vérificateur des mensurations parcellaires.	5200 à 7300, plus les allocations de renchérissement.	20 mai 1926 [3.]	Diplôme de géomètre du registre foncier, connaissances approfondies en matière de mensurations, aptitude pour le service de l'administration, connaît les langues nationales.
Département des douanes. (Administration des douanes.) (Direction générale des douanes à Berne.)	Directeur du II ^e arrondissement des douanes à Schaffhouse.	6200 à 8000	8 mai 1926 [2.]	Connaissance complète du service des douanes.
Département des douanes. (Administration des douanes.) Direction des douanes à Bâle.	Expert p ^r le contrôle des denrées alimentaires, de II ^e , évent. de I ^{re} classe, au bureau principal de Bâle c/ff. P. V.	3700 à 4800 évent. 4200 à 5800	1 ^{er} mai 1926 [2.]	Les candidats doivent avoir fait des études complètes de chimie dans une université suisse et avoir une pratique d'au moins une année dans l'analyse des denrées alimentaires et des objets usuels.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.04.1926
Date	
Data	
Seite	631-632
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 630

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.